

## L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT BAFOUE LES DROITS DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

Comme vous le savez peut-être déjà, le ministre du Travail, Steve MacKinnon, a décidé d'exercer les pouvoirs que lui confère l'article 107 du *Code canadien du travail* pour demander au Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) d'établir si le STTP et Postes Canada sont en mesure de négocier un projet de convention collective dans un très proche avenir. Si le CCRI juge que les parties ne peuvent pas y parvenir, il ordonnera le retour au travail des travailleuses et travailleurs des postes. Nous dénonçons avec la plus grande fermeté cette attaque contre le droit de grève et le droit à la négociation collective libre et équitable, des droits pourtant garantis par la Constitution.

Cette ordonnance du ministre s'inscrit dans une tendance profondément troublante. En effet, des gouvernements fédéraux successifs ont adopté des lois de retour au travail ou, dans le cas présent, exercé leurs pouvoirs arbitraires pour permettre aux employeurs de ne pas avoir à négocier de bonne foi. Quel employeur accepterait de négocier quoi que ce soit s'il sait que le gouvernement interviendra en sa faveur? Une fois de plus, le gouvernement a choisi le capital au détriment des travailleuses et travailleurs en nous privant de la possibilité de négocier une bonne convention collective.

### Ce que nous savons

La situation évolue rapidement, et nous n'avons pas encore reçu l'ordonnance. Ce que nous savons, c'est que les travailleuses et travailleurs des postes pourraient être contraints de reprendre le travail sans nouvelles conventions collectives négociées.

Lorsque nous aurons reçu l'ordonnance, nous la passerons en revue et examinerons toutes les options possibles pour aller de l'avant.

Nous avons appris qu'une audience du Conseil canadien des relations industrielles se tiendra prochainement, possiblement dès la fin de semaine.

### Notre position

Nous sommes dans la rue depuis près d'un mois. Postes Canada est demeurée muette pendant cinq jours après avoir reçu notre dernière offre. Pourquoi le gouvernement a-t-il décidé d'agir maintenant?

Nous allons continuer de nous battre avec acharnement pour obtenir de bonnes conventions collectives négociées à l'intention de nos 55 000 membres. Nous allons continuer de nous battre pour obtenir des salaires équitables, des conditions de travail sûres et le droit de prendre notre retraite dans la dignité. Depuis des années, nous faisons pression sur Postes Canada pour qu'elle diversifie sa gamme de services afin de générer davantage de revenus.

Nous devons rester forts face à cet abus de pouvoir. Restez à l'affût des renseignements additionnels que nous communiquerons dans les prochains jours. C'est loin d'être terminé.

Solidarité,



Jan Simpson  
Présidente nationale

